

Ouverture de la séance à  
**10 h 00**

Présents :

**Jonathan ARS,**  
**Lionel GOSSE,**  
**Christian LEMOINE,**  
**Nicolas LOUBIER,**  
**Jean-Claude PEPIN,**  
**Corinne RICOU-LAFONT,**  
**Gilbert SERODES.**

Absents :

*Bernard BACON,*  
*Hélène MARTIN,*  
*Romain NAUTON,*  
*Bernadette PASCAL.*

Rédacteur :

**Christian LEMOINE**

Secrétaire de séance :

**Jonathan ARS**

Fin de séance :

**11 h 20**

# Réunion du conseil municipal du 11/02/2017.

## Table des matières

|     |   |   |
|-----|---|---|
| 1   | Ordre du jour .....                                       | 1 |
| 1.1 | Vente de terrains sectionnaux.....                        | 1 |
| 1.2 | Utilisation des recettes des amendes de polices 2017..... | 1 |
| 1.3 | Demande de subvention ADSL.....                           | 2 |
| 1.4 | Prestation SPANC (assainissement non collectif) .....     | 2 |
| 1.5 | Voirie 2017 .....   | 2 |
| 2   | Questions diverses.....                                   | 2 |
| 2.1 | Collecte des ordures ménagères .....                      | 2 |
| 2.2 | Courrier d'information aux administrés .....              | 2 |
| 2.3 | Election présidentielle .....                             | 2 |

\*\*\*\*

## 1 Ordre du jour

### 1.1 Vente de terrains sectionnaux

Demande d'achat de terrain (section D parcelle 561, 2480 m<sup>2</sup> constructibles) de la part de M. THIOULOUSE. Proposition de prix de vente de la mairie : 0.50 € / m<sup>2</sup>. Sollicitation de M. le Préfet pour convoquer les électeurs d'Ancette afin de se prononcer sur cette vente. Frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur. Choix de la société ACTIF pour l'acte de vente. Représentation de la section : Corinne RICOU-LAFONT.

#### Délibération : accord unanime

Demande d'achat de terrain (section C parcelle 687, 18030 m<sup>2</sup> non-constructibles) de la part de M. GOSSE. Proposition de prix de vente de la mairie : 0.10 € / m<sup>2</sup>. Sollicitation de M. le Préfet pour convoquer les électeurs de Beyserrette afin de se prononcer sur cette vente. Frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur. Choix de la société ACTIF pour l'acte de vente. Représentation de la section : Christian LEMOINE.

#### Délibération : accord unanime (hors présence de M. Gosse). Nécessite de faire intervenir le géomètre pour retirer de la parcelle un chemin d'accès.

### 1.2 Utilisation des recettes des amendes de polices 2017

Proposition d'installation de panneaux :

- Panneaux directionnels pour la table d'orientation
- Une balise de priorité et panneau « céder le passage » à la croix de Beyserrette et au croisement la Vialatte/Baraque du Tribe.

#### Délibération : accord unanime

### 1.3 Demande de subvention ADSL

Pour améliorer la desserte de la partie nord de la Commune et pour sécuriser l'alimentation du système WiFi. Coût des équipements supplémentaires : 5490 €. Demande de subvention au sénateur et au député. Promesse du sénateur BERTRAND : 2000 €. En attente de la réponse du député MOREL A L'HUISSIER.

**Délibération : accord unanime, acceptant les travaux et les demandes de subvention.**

### 1.4 Prestation SPANC (assainissement non collectif)

Adhésion temporaire au SIAEP La Clamouse, avant le transfert de la compétence à la Communauté de Communes du Haut-Allier (CCHA) au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et acceptation de la convention financière correspondante.

**Délibération : 5 pour, 4 contre.**

### 1.5 Voirie 2017

Détermination du programme de voirie pour l'année 2017, avant l'entrevue avec le représentant Lozère Ingénierie du secteur dans le courant de la semaine prochaine, pour la préparation des devis. Le programme voirie doit être validé avant le 15 février.

Proposition de travaux à Beyserrette et Chams : réfection de la chaussée en bi-couche sur quelques centaines de mètres.

**Délibération : accord unanime**

---

## 2 Questions diverses

### 2.1 Collecte des ordures ménagères

Assurée par la Communauté de Communes Randon-Margeride (CCRM) jusqu'au 31/05 puis par la CCHA à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017. Convention entre la CCHA et la CCRM pour l'accès à la déchetterie de Grandrieu.

### 2.2 Courrier d'information aux administrés

Suite au transfert des communes de St-Symphorien, Chambon-le-Château et St-Bonnet-Laval, présentation du courrier à diffuser aux administrés, expliquant les changements liés au rattachement de la commune à la CCHA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le courrier sera distribué par les membres du conseil municipal dans leur village respectif.

### 2.3 Election présidentielle

Prévoir la disponibilité des conseillers municipaux pour les journées d'élection les dimanche 23 avril et 7 mai 2017. Prévoir les consultations des électeurs d'Ancette et Beyserrette, concernant les ventes de terrains sectionnaux, le 7 mai.